

[DÉPOSÉ PAR COURRIEL]

Geneviève Béland

Mères au Front - Val-d'Or

Val-d'Or

meresaufrontvd@gmail.com

MÉMOIRE CONCERNANT LA CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT MINIER

Soumis à : **Madame Maïté Blanchette Vézina**

Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4e Avenue Ouest, Québec (Québec), G1H 6R1

Téléphone : 418 643-7295

Télécopieur : 418 643-4318

ministre@mrrnf.gouv.qc.ca | service.mines@mrrnf.gouv.qc.ca

17 mai 2023



Madame la ministre,

Par la présente, je vous soumetts mon mémoire comprenant mes commentaires et recommandations concernant la Consultation sur l'encadrement minier au Québec.

PRÉSENTATION

Je m'appelle Geneviève Béland, j'habite à Val-d'Or et je suis une membre active de Mères au Front¹. Je suis aux premiers papillonnements d'une maîtrise sur mesure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur le vaste thème de l'acceptabilité sociale. Le sujet qui m'intéresse particulièrement est la perception des populations locales sur les retombées de l'industrie minière. J'aurai la chance d'y revenir.

Je rédige ceci sur mon temps personnel de mère, de femme, d'étudiante, de travailleuse, d'amie puisque je porte l'espoir qu'à terme, cet exercice allège la lutte citoyenne qui est actuellement menée de façon épuisante et répétée devant les grandes aberrations (souvent légalisées) liées à l'activité minière.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Une réforme de l'encadrement des activités minières du Québec est nécessaire, de toute évidence, le rythme de l'industrie extractiviste - axé sur le marché plutôt que sur les capacités planétaires - étant insoutenable.

¹ *Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.*

Il m'apparaît absurde de vous justifier que les enjeux liés à la Vie sur terre devraient avoir préséance sur tous les enjeux et, entre autres et surtout sur ceux économiques. Si vous me le permettez, dans le contexte de ce document, je considérerai ceci comme une évidence. Ce sera sous-entendu dans tous mes propos.

La transversalité des enjeux environnementaux étant clarifiée, pour l'exercice, j'ai choisi de faire ressortir les atteintes au tissu social de l'industrie minière sur une collectivité comme la mienne, Val-d'Or.

Tout dernièrement, lors d'une réunion de Mères au Front - Val-d'Or, au sujet d'un énième projet minier en développement chez nous, nous nous sommes demandées: est-ce la mine de trop? Qui évalue notre capacité locale à gérer les externalités d'une autre mine à ciel ouvert? Et la pression sur le coût de la vie, le logement, les places en garderie, les entreprises locales? Et oui, bien sûr, sur nos milieux naturels?

Conséquemment, je vous demande d'établir des critères objectifs et serrés pour mesurer la capacité de nos milieux de vie à supporter les activités de l'industrie minière au-delà « d'acceptable ». Ceux-ci doivent assurer la viabilité ou, pour reprendre votre appellation, l'harmonie des populations.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX QUATRE THÈMES PROPOSÉS PAR LE MINISTÈRE

1. Harmonisation des activités sur le territoire, acceptabilité sociale et prévisibilité de l'activité minière

Force est de constater que l'industrie minière s'est accaparée le concept de l'acceptabilité sociale pour s'en faire un outil de gestion de ses risques: sur ses opérations, sa réputation ou encore, sur le resserrement de ses contours légaux.

Actuellement, l'acceptabilité sociale est réduite à un jeu de perception de la population quant à la balance des bénéfices et des inconvénients émanant de l'activité minière. Cette dernière, armée de moyens exacerbés par sa grande profitabilité, a la capacité de faire rayonner outrageusement ses investissements et ses bons coups, grâce aux meilleures stratégies de relations publiques.

Est ainsi vissée, dans la tête des citoyen.ne.s des villes minières, l'idée que toute sa vitalité repose sur le modèle extractiviste.

« Ce 3 ½ sans inclusions à 1000 \$ par mois est commandité par la mine-la-plus-proche » ne lira-t-on jamais.

Le décalage entre l'extrême promotion des bienfaits et l'invisibilité des effets négatifs des projets miniers biaise la perception des citoyens sur le bénéfice net de l'industrie dans leur milieu et affecte directement le concept mouvant de l'acceptabilité sociale.

2. Gouvernance et régime minier

Ma maison, mon esker, l'école de mes enfants sont claimés.

Est-ce acceptable?

3. Encadrement de l'activité minière pour la protection de l'environnement et de la santé

L'activité minière, telle qu'actuellement organisée, paralyse le développement d'aires protégées et menace notre eau potable et celle des générations futures.

D'un point de vue plus macro, elle contribue au maintien de la consommation boulimique de la société actuelle, qui se trouve directement au cœur de la cause des changements climatiques et de la perte effarante de biodiversité.

La liste des minéraux critiques et stratégiques est ancrée dans cette idée de transition énergétique, reposant elle-même sur le maintien de nos actuelles (et insoutenables) habitudes de vie.

Or, c'est un bouleversement de paradigmes qui s'impose envers l'évaluation de nos besoins en minéraux. Actuellement, tout peut se résumer grossièrement (mais tout de même, réalistement) par une ruée vers les profits. L'assise devrait plutôt se planter dans le niveau de consommation que la planète peut soutenir.

Et pour subvenir à ces besoins, le recyclage et la circularité devraient toujours être priorités.

Actuellement, même si je m'efforce de m'ouvrir à ces idées, je ne vois absolument aucune justification pour l'exploitation d'une nouvelle mine d'or à ciel ouvert sur un territoire qui porte habitants, espèces menacées et étendues d'eau. Pourtant, c'est ce qui se développe, en direct, chez nous, à Val-d'Or.

Est-ce acceptable?

4. Retombées des activités minières

L'écosystème valdorien est déjà fragilisé par de lourdes pénuries cumulatives de main-d'œuvre, de places en garderie et de logements.

Dans cette conjoncture, notre milieu ne peut supporter la création massive d'emplois; cela risquerait soit de vampiriser les ressources d'autres organisations qui peinent déjà à combler leurs postes ou d'accentuer les problématiques induites par le *fly in, fly out*. Ce dernier phénomène s'accapare l'hébergement dédié au tourisme et accentue la tendance des offres de logements à prix exorbitants qui visent spécifiquement les travailleurs miniers temporaires au détriment des familles valdoriennes.

Tout nouveau projet dans notre secteur aurait pour effet d'accentuer plusieurs des problématiques les plus importantes que nous traversons actuellement.

Parallèlement, cela contribuerait à enfoncer la sous-scolarisation de nos garçons elle-même exacerbée par l'appât de hauts salaires, essentiels à l'accès à la propriété dans l'état actuel des choses. Cet entraînement des hommes vers des métiers distribués selon des horaires atypiques - pour maintenir le roulement 24/7 nécessaire à la rentabilité du système minier - affecte la vie des familles d'ici et contribue au recul de l'autonomie professionnelle des femmes. D'ailleurs, est-ce que ce rythme effréné est nécessaire? Une mine ne pourrait-elle pas favoriser la conciliation travail-vie personnelle de ses travailleurs avec un horaire de 9 à 5?

Advenant la mise en place d'un nouveau projet minier sur notre territoire, bien sûr qu'il y aura un investissement de l'industrie dans les sphères communautaires, culturelles et sportives pour faire émaner une impression de compensation de ses effets. Toutefois, celui-ci sera d'abord nettement inférieur à nos coûts sociaux et sera échangé contre une visibilité qui visera à renforcer la réputation de la mine plutôt que de contribuer au développement du milieu selon ses priorités concertées et les besoins de ses générations futures.

Est-ce acceptable?

MA RECOMMANDATION

Ce partage m'amène une grande recommandation:

La mise en place des mécanismes permettant de mesurer, objectivement et précisément, le bénéfice net d'un projet minier en tenant compte de l'ensemble des coûts directs et indirects pour les populations locales (en commençant par les Premiers Peuples) et extralocales (dans une perspective d'enjeux globaux).

→ Un résultat de déficit devrait exclure sans équivoque la réalisation dudit projet.

→ Dans le cas contraire, la mise en place d'un fonds pour la pérennité, géré par le milieu, devrait être exigé.

CONCLUSION

Je vous remercie pour cette opportunité de participer à cette démarche qui a le potentiel d'avoir un impact significatif sur la suite du monde,



Geneviève Béland, mère au front pour Victor et Véda
470, 6e Rue
Val-d'Or, Québec
J9P 3V7
819-354-1391

Cosignataires et membres du groupes Mères au front de Val-d'Or :

*Chantal Archambault, mère au front pour Olive
Marie-Laure Aubin, mère au front pour Elijah, Flora et Léon
Élise Blais-Dowdy, mère au front
Frédérique Cornellier, mère au front pour Thierry, Colin et Siméon
Caroline Dufresne, mère au front pour Jérôme et Corinne
Jennifer Grégoire, mère au front pour Léna et Adam
Winä Jacob, mère au front pour Bori, Mirko, Noam et Malou
Sophie Richard-Ferderber, mère au front pour Clara, Stella et Zoë*